

LE CAPITOLE

PRIX DE L'ABONNEMENT
ROME ET LES ÉTATS PONTIFICAUX

UN AN 25 f.
SIX MOIS 15 f.

L'ESPAGNE, L'ANGLETERRE ET TOUS
LES PAYS NON NOMMÉS
(avec affranchissement jusqu'aux frontières)
UN AN 40 f. SIX MOIS 22 f.

AFFRANCHIR TOUTE DEMANDE INDIVIDUELLE
D'ABONNEMENT ET NON, LES COLLECTIVES

JOURNAL

RELIGIEUX, POLITIQUE,

LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL.

PARAISANT DEUX FOIS PAR SEMAINE.

PRIX DE L'ABONNEMENT
ROME ET LES ÉTATS PONTIFICAUX

UN AN 25 f.
SIX MOIS 15 f.

L'ITALIE, LA FRANCE, LA CORSE, L'ALGÉRIE,
LA BELGIQUE ET LA SUISSE
(avec affranchissement jusqu'aux frontières)
UN AN 30 f. SIX MOIS 17 f.

BUREAU DE LA DIRECTION: RUE
-- DE LA CROIX N. 14. --

MAINTENIR LE BIEN PARTOUT OÙ IL EST;

METTRE LA MORALE PARTOUT OÙ ELLE N'EST PAS!

ON S'ABONNE: à Rome, au bureau de la Direction rue de la Croix N. 14. -- à Paris chez Sagnier et Bray, Libraires rue des SS. Pères, 64 -- à Lyon, chez M. Marteau et C. Place de S. Nizor N. 6. -- à Marseille, chez M. Ve. Camoin Libraire, place Royale, et par-tout; au Secrétariat des Evêchés ainsi qu'aux sacristies des Cures et Paroisses.

Revenant aujourd'hui sur les principes qui servent de base à ce Journal, et sur le but que nous nous sommes proposés d'atteindre, nous disons que nous sommes français et que nous nous ferons toujours gloire d'appartenir à une nation dont le nom est grand dans l'histoire des peuples, et qui a rendu à l'Eglise, à l'humanité, à la liberté de si éclatants services. Mais avant tout, nous sommes les enfants de cette grande famille catholique dont le Père et le Souverain est à Rome; et comme tels, nous saluons avec bonheur l'ère glorieuse de régénération et de liberté; que la bénédiction de l'immortel Pie IX a fait briller sur nos frères d'Italie, et dont les rayons doivent renouveler la face du monde. C'est donc en frères que nous tendons la main à nos frères d'Italie, afin qu'appuyés les uns sur les autres, nous marchions d'un pas plus ferme vers les grandes destinées que Dieu nous a faites et qu'il nous a annoncées par la bouche sacrée de son vicaire.

La cause de l'Italie que la main du grand Pontife a benie d'une manière si solennelle, nous l'embrassons avec amour et nous tiendrons toujours à honneur de la défendre. La langue que Dieu nous a donnée pour propager la pensée dans le monde, nous voulons l'employer à faire connaître au dehors le véritable caractère du grand mouvement qui agite aujourd'hui la Péninsule italique, et qu'il suffit de montrer sous ses véritables couleurs pour confondre la calomnie.

Peut-être aussi l'expérience que nous avons des gouvernements représentatifs qui trop souvent représentent tout autre chose que ce qu'ils devraient représenter, nous permettra-t-elle d'être utiles à notre nouvelle patrie. La constitution telle qu'on l'entend aujourd'hui est une mer pleine d'écueils pour les princes comme pour les peuples; et dans les premiers temps que l'on y navigue, il est impossible que les uns et les autres ne viennent pas parfois s'y heurter. Nous serions heureux de pouvoir leur éviter quelques naufrages.

Des conseils, nous ne leur en donnerons qu'un seul; c'est de ne s'attendre à personne et de se souvenir que les petites nations qui tendent à s'agrandir ou les peuples humiliés qui se relèvent ont souvent les sympathies des autres peuples; mais rarement celles de leurs gouvernements.

Il en serait un autre que nous n'avons pas besoin de leur donner, car il est dans le cœur de tous c'est de rester inviolablement attachés à celui qui a inauguré la résurrection de l'Italie.

LIBERTÉ, PATRIE ET NATIONALITÉ!

Fidèle à notre promesse, nous nous expliquons sur ces mots, qui forment, pour ainsi dire, tout le vocabulaire de la Société actuelle. Mais nous supplions instamment nos lecteurs de nous prêter l'oreille la plus attentive parce que c'est par ces mots bien définis, sagement appliqués, que la terre doit retourner à son premier état d'Eden.

— Qu'est-ce donc que la liberté ?

— La LIBERTÉ! . . . Soit qu'on la considère dans l'homme, comme individu; soit qu'on l'envisage dans l'homme, comme citoyen . . . ne saurait être définie autrement que par ces mots: LE POUVOIR D'AGIR PAR SOI-MÊME DANS LA LIGNE DU DEVOIR. — Dans le premier cas, elle prend le nom de *liberté morale*; dans le second, celui de *liberté politique*; mais elle n'en est pas moins, toujours, et dans toutes les circonstances de la vie humaine, la même *liberté*. — Si donc, pour un acte quelconque, il nous faut préalablement l'autorisation, nous n'avons plus le pouvoir d'agir par nous-mêmes; nous ne sommes plus libres. Si, pendant un acte quelconque, il nous faut être réglés par une surveillance,

nous n'avons plus le pouvoir d'agir par nous-mêmes; nous ne sommes plus libres. Donc, en partant de l'idée même, de l'essence intime de la liberté, on arrive à cette conclusion, que la prévention et la surveillance sont la négation de toute liberté, mais aussi l'affirmation de la servitude. La vraie liberté est celle qui ne porte pas la cangue des mesures préventives, qui ne traite pas le boulet des mesures interventives, en un mot une liberté libre de chaînes . . . *soluta vinculis*.

Que fait Dieu, dans l'ordre moral, à l'égard de sa créature? — Il se contente de la prévenir par sa grâce qui persuade, mais l'homme est toujours libre d'en rejeter les conseils. Jamais le Tout-Puissant ne s'empara de la volonté, ce gouvernail de la liberté, pas même pour sauver l'homme, et le ramener au port, lorsqu'il veut se précipiter au milieu des tempêtes et des abîmes. Pourquoi donc, dans l'ordre politique, un gouvernement quelconque serait-il autorisé à enlever à ce même homme la faculté d'agir sans contrôle dans la sphère de ses droits politiques? Le pouvoir d'ordre constitué par une nation respecte, défend même les droits des citoyens, s'il se borne à l'application des lois répressives qui l'imitent l'usage de ce droit. Mais il le conteste, s'il prétend l'autoriser, et l'opprime, s'il veut le surveiller; — parce que tout ce qui prévient la manifestation extérieure du droit ou intervient dans cette manifestation est un attentat à la liberté, un véritable acte de despotisme.

Maintenant; pourquoi en définissant la liberté dans l'ordre moral comme dans l'ordre politique, après ces mots; le pouvoir d'agir par soi-même, avons-nous ajouté: dans la ligne du devoir? — C'est qu'en dehors de la ligne du devoir, dans l'ordre moral, il n'y a que le triomphe des passions, ou soit; la tyrannie des passions. C'est qu'en dehors de la ligne du devoir, dans l'ordre politique, on ne rencontre par-tout que la hideuse face de la licence ou du despotisme; ou soit: le triomphe de la licence, la

VARIÉTÉS.

Mandement de Monseig. l'archevêque de Paris,
qui ordonne des prières pour la France.

(Suite et fin.)

Si sous notre ancienne monarchie nous n'avons jamais pensé à demander une Constitution démocratique; c'est parce que la France n'y avait jamais songé depuis le jour où Clovis fonda son trône sur un débris de l'Empire romain. Cependant, l'esprit de liberté inherent au Christianisme se manifeste à chaque instant pendant cette longue durée de quatorze siècles; à défaut de lois politiques, il respire dans les mœurs de la nation et surtout dans les mœurs du clergé; nos anciens Etats-généraux étaient formés à l'imitation de nos Conciles. Lorsque nos anciennes assemblées politiques, réunies à de longs intervalles, restent muettes, l'Eglise se fait encore entendre; elle proteste dans le temple contre tous les genres d'oppression; elle parle, par l'organe de ses évêques, à des rois dont la Constitution de l'Etat ne déterminait pas la puissance,

mais qui étaient obligés de la modérer sous l'empire de la loi évangélique. Personne n'ignorait cette loi: tous, pauvres et riches, faibles et puissans, la vénéraient comme la première des lois.

Nous ne vous dirons pas que depuis le seizième siècle, l'effroi causé par des innovations qui remuèrent profondément toute l'Europe, n'ait pas souvent conduit nos ancêtres à entourer le trône de dangereuses adulations; que l'amour de la liberté n'ait pas souffert de la crainte inspirée par les périls de la religion et du pouvoir qui la protégeait, et cependant, qu'elles leçons n'ont pas fait entendre au plus absolu des monarques, et le grand évêque de Meaux, et l'illustre archevêque de Cambrai! Quel langage que celui que tient Massillon à Louis XV et à une cour énervée par la mollesse, pervertie par l'impiété!

« Les grands, dit-il, seraient inutiles sur la terre, s'ils n'y trouvaient des pauvres et des malheureux; ils ne doivent leur élévation qu'aux besoins publics; et loin que les peuples soient faits pour eux, ils ne sont eux-mêmes ce qu'ils sont que pour les peuples . . . Dieu se décharge sur eux du soin des faibles et des petits; c'est par la qu'ils entrent dans l'ordre de la sagesse éternelle. Tout ce qu'il y a de réel dans leur

» grandeur, c'est l'usage qu'ils en doivent faire pour ceux qui souffrent. C'est le seul trait de distinction que Dieu ait mis en eux . . . ils perdent le droit et le titre qui les fait grands, dès qu'ils ne veulent plus l'être que pour eux-mêmes. »

Les autres orateurs chrétiens expriment des sentiments analogues. Quel est le magistrat, le publiciste, le philosophe qui eût tenu à cette époque un langage aussi favorable à la liberté du Peuple, aussi respectueux pour l'éminente dignité du pauvre?

Lorsque le petit fils de Louis XV convoqua, soixante-dix ans plus tard, les Etats-Généraux et l'Assemblée nationale, afin de consacrer nos libertés par une Constitution, le clergé leur fut au moins aussi favorable que les autres classes de la société.

C'est ici, N. T. C. F., que nous vous demandons, non plus seulement d'être attentifs, mais de méditer sérieusement, de discerner, en l'absence de tout préjugé, et avec la rare intelligence qui vous caractérise, l'histoire véritable de cette époque, que des récits intéressés et mensongers ont si souvent obscurcie. Si vous la consultez avec cette parfaite impartialité que ne manquera pas de vous inspirer la droiture de vos âmes, vous demeurerez convaincus que de belles, de grandes libertés eussent alors triomphé, si pour leur malheur elles n'eussent

triomphe du despotisme. Donc la vraie liberté morale trouve sa véritable expression dans l'individu qui, non seulement, sait ce qu'il veut, qui sait la fin dernière de ses actes et les moyens d'y parvenir; mais encore qui trouve en lui-même assez de volonté, assez de force, assez de courage pour réaliser tout cela. Donc la vraie liberté politique trouve sa véritable expression dans le citoyen ou dans le gouvernément qui, sans cesser de savoir ce qu'il veut, de savoir la fin dernière de ses actes et les moyens d'y parvenir, sait de plus que l'intérêt général, plutôt que l'intérêt particulier, est ce qui convient essentiellement à la société... en même temps que l'un ou l'autre trouve en soi-même assez de volonté, de force et de courage pour réaliser tout cela.

En effet, dans l'ordre moral comme dans l'ordre politique, l'enfant fut-il jamais libre; et ne sait-on pas que dans l'un et dans l'autre des ces ordres, la liberté n'existe qu'autant que l'âge a suffisamment développé les forces physiques et intellectuelles? Ne sait-on pas, aussi, que l'individu, alors qu'il sort de son état d'isolement pour entrer dans la société, ne cesse pas pour cela d'être homme? Ne sait-on pas, enfin, que citoyens et gouvernements ne cessent pas de faire partie de l'humanité par cela seul que les uns sont confondus avec leurs frères, et que les autres sont placés à la tête de leurs semblables? Conséquemment, ne venez pas nous dire que l'homme est libre, c'est-à-dire qu'il exerce sa liberté morale, parce qu'il suit ses passions, parce qu'il est l'ami de son plaisir! — Non et mille fois non: il n'est que le jouet de sa passion, que l'esclave de son plaisir! — Conséquemment, ne venez pas nous dire que tels citoyens et tels gouvernements sont libres, parce que, oubliant de prendre en main l'intérêt général plutôt que l'intérêt particulier, ils veulent par dessus tout de l'or, des plices, et s'engraisser des sueurs publiques! — Non et mille fois non: ils ne sont que les jouets de l'ambition, que les véritables esclaves de l'or et des places.

— Qu'est-ce donc que le devoir dans l'ordre de la liberté morale, aussi bien que dans l'ordre de la liberté politique? — C'est, dans l'un et dans l'autre cas, ce que nous résumons en ces mots, avec l'Eglise: «*Souviens-toi de ce que tu dois à ton Dieu, de ce que tu te dois à toi-même, de ce que tu dois à tes semblables.*» Et voilà pourquoi notre conclusion est que la liberté n'est pas de ce monde, mais bien fille du Ciel, ayant pour compagne inséparable LA VÉRITÉ.

Jésus n'a-t-il pas dit: *Si vous demeurez dans ma doctrine, vous serez vraiment mes disciples, vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres!* (S. Jean VIII, 31, 32) — N'a-t-il pas ajouté: *l'escla-*

ve ne peut rester dans la famille pour toujours, mais le fils y reste à jamais: si donc le fils vous affranchit, vous serez vraiment libres (S. Jean VIII, 36) Et l'Apôtre S. Paul, que ne dit-il pas après son divin Maître? «*Mes frères, nous ne sommes pas nés dans l'esclavage, mais dans la liberté, dans cette liberté que le Christ nous a rendue*» (Galat IV, 31.) — *Anciens esclaves du péché, vous êtes les affranchis de la justice* (Rom. VI, 20) — *La créature elle-même sera délivrée de l'esclavage, elle passera à la liberté des fils de Dieu* (Rom. VIII, 21) — *La Jérusalem fondée par le Christ est libre* (Galat. IV, 26.) — *Le Seigneur est esprit, mais là où se trouve l'esprit du Seigneur se trouve aussi la liberté* (ad Cor. II, III, 17) — *O Timothée, dit-il ailleurs, travaille à l'Evangile avec la puissance d'un Dieu qui nous a rendus libres en nous appelant à sa sainte doctrine* (Tim. II, 1, 9) — Un autre apôtre, S. Jacques, ne dit-il pas, à son tour: — «*Celui qui étudie la loi parfaite de la liberté, qui demeure en elle, ne se contentant pas d'en être un auditeur oublieux, mais un laborieux disciple, celui-là pourra se réjouir dans ses œuvres!*» (Jac. I, 25) — Paroles fécondes qui, tombées du Ciel sur la terre; ne laissent plus de repos à la société humaine, la réveillent dans son sommeil de mort, lui inspirent un souffle divin, la forcent à s'affranchir tous les jours, c'est-à-dire, dans son langage, tous les siècles de sa vie. Et ce mouvement qu'est-il, sinon la réalité de ces magnifiques promesses faites aux générations qui précéderont le Christ, lorsque Dieu leur annonçait par ses Prophètes un affranchissement universel, une immense liberté que le Messie devait donner au monde? —

D'ailleurs, voyez de vos yeux si ces deux célestes sœurs ne se prêtent pas l'une à l'autre un mutuel secours! — La vérité délivre l'individu de ses passions mauvaises, le place dans les conditions de justice universelle, et prépare ainsi l'émancipation sociale. D'un autre côté, la liberté ouvre une large voie au pacifique triomphe de la vérité: témoin les annales du monde. C'est donc l'erreur qui a toujours enfanté la tyrannie; et c'est la tyrannie qui, ouvrant les puits de l'abîme, a inondé les peuples de toutes les calamités, cortège obligé de la servitude et de l'abaissement.

Donc combattre pour la liberté des hommes, c'est concourir au règne doux et consolant de la vérité et au bonheur de l'humanité. Mais, ne nous le dissimulons point; pas plus que la vérité, la liberté n'est comprise de tous, n'est aimée de tous. L'homme seul ignore les avantages immenses d'un affranchissement parfait; et tout oppresseur ne rêve que chaînes pour maintenir son autorité: ainsi le génie du mal poursuit avec acharnement son infernale mission. — Quoi donc! la vérité du Seigneur périra-t-elle? Son œuvre sera-t-elle anéantie? — Personne n'a le droit de le penser; car toujours le

triomphe se mesure sur la grandeur des obstacles. L'Evangile a vu fondre sur lui les préjugés et les passions; la foule des sophistes s'est acharnée contre lui; la main des tyrans s'est armée du glaive... Mais, appuyés sur la parole du divin Maître, les héros de la Foi n'ont point cessé de faire entendre leur mâle éloquence: pendant plus de trois siècles, le sang a coulé de toutes parts, et le monde s'est trouvé Chrétien!..

LE TRAVAIL.

Nous avons prouvé que, sans l'ordre, la liberté ne saurait exister dans l'état de société auquel l'homme est astreint par sa nature; nous ajouterons, qu'une autre condition non moins essentielle de son existence, c'est le travail; et, nous prenons ce mot travail dans son sens le plus large, dans son acception la plus étendue, c'est-à-dire TOUTE ACTION UTILE A LA SOCIÉTÉ.

De même que le désordre tue la liberté, l'inaction, ou si l'on aime mieux la paresse la laisse mourir; car, le manque d'action, c'est encore la mort. Pour toute société, la liberté est le principe de vie, l'ordre le pouvoir de vivre, et le travail le moyen d'existence. Sans la liberté, la société n'existe pas; sans l'ordre, elle n'est pas viable, sans le travail, elle doit nécessairement cesser de vivre... car la vie est ACTION, ORDRE et LIBERTÉ.

Il résulte de ces principes, que toute société qui voudra vivre devra réunir dans son sein ce triple élément qui est, *sine qua non*, sa condition d'existence.

Or, la liberté, c'est ce que tout le monde désire, ce que tout le monde sent, ce que tout le monde demande, ce POURQUOI tout être humain donnerait volontiers son sang. L'ordre, c'est ce que peu d'hommes comprennent, parce que peu d'hommes raisonnent et qu'il est toujours bien plus facile de vivre que d'organiser son existence. Le travail, c'est ce que la plupart rejettent, parce qu'il est toujours plus commode de ne pas se mouvoir que d'agir.

Voilà ce qui explique pourquoi les nations sont toujours prêtes à se soulever au nom de la liberté, et pourquoi, après un certain laps de temps écoulé au sein du désordre et de l'anarchie, elles finissent par retomber sous un joug plus dur que celui qu'elles ont secoué. La liberté est par elles sacrifiée au besoin d'ordre et de repos, c'est-à-dire à la lassitude d'un travail désordonné.

Donc, toute société qui veut vivre, et vivre libre doit mettre tous ses soins à constituer dans son sein l'ordre et le travail.

LIBERTÉ, ORDRE et TRAVAIL, tel doit être le trinôme, le mot de ralliement de ceux qui veu-

trouvé de redoutables ennemis dans ceux qui aspiraient à la proscription de notre culte et de notre foi.

Notre première République succomba par l'excès de sa tyrannie, et elle fut tyrannique, parce qu'elle ne fut pas chrétienne. Le Christianisme lui aurait fait respecter la liberté individuelle, l'autorité paternelle, l'unité conjugale, les biens, l'honneur et la vie des citoyens; l'engouement pour des systèmes impies lui fit méconnaître ces bases fondamentales de tout ordre social, plus que ne le fit jamais la royauté la plus despotique.

Nous ne voulons pas vous flatter, N. T. C. F., mais nous ne pouvons nous empêcher de vous bénir, vous qui, sur les débris encore fumants du pouvoir qui vient de tomber, avez montré un respect si profond pour les droits de ce Maître souverain «*qui apprend aux rois d'une manière si digne de lui, qu'ils doivent user de leur puissance, comme il le fait lui-même, pour le bien du monde.*»

Sous l'Empire, qui porta si loin la terreur de nos armes et la gloire du nom Français, la liberté eut beaucoup à souffrir, parce que, malgré le rétablissement des autels, l'un des actes les plus glorieux de cette époque, la politique générale de Napoléon fut moins inspirée par un sentiment chrétien que par un intérêt personnel. Le même égoïsme changea les partisans ardents de la démocratie en des instruments dociles d'un règne tout à la fois si grand et si despotique. Qui osa donc lui résister? un faible vieillard assis sur la chaire de S. Pierre, et l'épiscopat français, qui protesta en faveur de la liberté et des droits du chef de l'Eglise.

Vous connaissez le sort de nos libertés sous le gouvernement constitutionnel qui nous régissait depuis trente-quatre ans; mais peut-être n'avez-vous point assez remarqué les motifs de l'isolement du clergé, que beaucoup de personnes ont confondu avec une hostilité qui n'a jamais existé.

Tout le monde protestait de son amour pour la liberté; mais, nous vous le demandons, avait-elle un amour sincère? L'aimait-on avec un parfait désintéressement? Ceux qui tenaient les rênes

du gouvernement se plaignaient toujours qu'elle était trop étendue, et s'efforçaient de la restreindre, tantôt par la jurisprudence, tantôt par de nouvelles lois. Les diverses oppositions, une fois arrivées au timon des affaires, s'empressaient à leur tour de circonscire dans d'étroites barrières cette même liberté qu'ils voulaient naguère sans limites, tandis que ceux que la fortune avait précipités du haut de sa roue, invoquaient le droit qu'ils venaient de maudire, et qu'ils avaient voulu enchaîner.

L'égoïsme n'a pas été moins funeste aux libertés commerciales; elles ont toujours été en guerre, les unes pour demander, les autres pour repousser des entraves au libre échange. Que pouvions-nous faire de mieux que de rester étrangers à des conflits qui ont rempli les trois derniers règnes? Quels dangers pour notre ministère, si nous n'avions abandonné le théâtre de cette lutte incessante, pour nous élever dans une atmosphère plus pure, plus inaccessible aux orages?

Cependant il est une liberté que nous réclamons depuis dix ans; elle est la plus naturelle, la plus vitale de nos libertés, celle qu'il nous convenait le plus de solliciter, parce qu'elle est essentiellement morale et religieuse, et que notre ministère, notre culte, notre enseignement, les intérêts les plus élevés de la famille et de la société tiennent à cette liberté par mille liens. En réclamant la liberté d'enseignement, nous réclamons implicitement la liberté de conscience; nous demandons que si le symbole chrétien, ce symbole de dix-huit siècles, cette expression abrégée de la loi de tant de grands hommes et de tant de peuples, n'était pas le symbole exclusif de nos écoles, on n'imposât pas aux pères catholiques et à leurs enfants des symboles anti-chrétiens, c'est-à-dire des systèmes philosophiques qui naissent et meurent depuis quatre mille ans, et qui, à peine nés sont marqués de tous les signes de la décrépitude. Des observations aussi simples suffiront, nous n'en doutons pas, pour faire cesser le préjugé funeste, que nous sommes hostiles aux libertés politiques. Nous n'avons point aimé

celles qui étaient proclamées par les oppresseurs de l'Eglise et de la patrie, celles que foula le pied d'un conquérant, celles enfin qui n'ont jamais été qu'un instrument d'ambition et de cupidité. Nous aimerions celles qui vont bientôt triompher, parce qu'elles auront pour but de protéger également tous les droits, et de donner à tous les membres de la grande famille, non pas un bonheur chimérique dont on nous a tant de fois bercé, mais tout le bonheur que peut goûter une nation puissante sous des lois et un gouvernement parfaitement justes. En formant ce désir que nous sentons au fond de notre cœur avec une énergie impossible à vous exprimer, nous demandons au Dieu qui seul peut en assurer l'accomplissement, de la bénir et de l'exaucer. Demandez-lui avec nous la même grâce, afin que le peuple français cherche à défendre les franchises dont il est si jaloux, moins encore par l'ascendant de son génie et la force de ses armes, que par ses vertus chrétiennes. Elles doivent être d'autant plus grandes et plus généreuses, que notre impétuosité naturelle sera moins contenue par l'action des lois et du pouvoir.

Peuple de Paris, nouveau Samson, il t'a suffi de secouer un instant les colonnes d'un immense édifice pour en faire un monceau de ruines: souviens-toi qu'il te faut encore plus de force morale pour conserver la paix et la liberté à ton illustre cité. Souviens-toi que ton incomparable courage, que nul peuple n'a égalé, ne saurait te sauver sans le secours de Dieu. Invoquons-le donc ce Dieu qui a fait à la France une si belle part dans le monde. Qu'elle interroge ses annales, elle y apprendra que ce qu'elle a été par son indomptable valeur, par sa généreuse assistance à tous les peuples opprimés, par les beaux génies qui élevèrent si haut sa gloire dans les sciences, la littérature, les arts elle le doit au Dieu des chrétiens, à ce Dieu que nous vous conjurons d'implorer aujourd'hui afin que sa lumière nous éclaire, que sa force nous soutienne, et que sa bénédiction, une fois descendue sur nous, demeure à jamais.

lent sincèrement édifier quelque chose de durable sur les ruines qui s'accumulent autour de nous; et ce trône immortel n'est autre chose que la sublime doctrine prêchée par le fils de Dieu fait homme lorsqu'il passait en faisant le bien dans les villes des laos et dans les bourgades des montagnes de Judée.

Ainsi, par une courbe inévitable et de quelconque point que parte la ligne, lorsqu'il s'agit de constituer l'homme ou la société dans le bonheur, l'on se trouve infailliblement ramené au Catholicisme, parce que le Catholicisme est la vérité. —

ROME

CONSIDÉRATIONS ET NOUVELLES.

Déjà nous avons appelé l'attention de nos lecteurs sur le spectacle le plus rare en ce monde; et qui dure depuis deux ans, bientôt; celui de tout un peuple se confondant dans un même sentiment d'amour, de respect et de vénération pour le Pontife Suprême que le Seigneur nous réservait dans sa miséricorde. Aujourd'hui, nous avons à leur montrer ce même peuple se levant comme un seul homme pour voler au secours de frères menacés d'une plus lourde servitude, et pour mourir avec eux s'il n'était pas donné à son bras de les rendre participants aux biens dont il jouit lui-même dans toute leur plénitude et en toute sécurité.

Rappelez-vous la malheureuse époque où des rois en démence se partagèrent l'Europe. L'Autriche prit pour elle Venise, Milan, ainsi que leurs dépendances; et de la, dominant les duchés de Parme, de Plaisance et de Modène, elle tient comme sous sa férule les Etats Pontificaux, dicte des lois à Naples et va puiser dans le trésor de la Sicile, après l'avoir mise à feu et à sang.

Une si déplorable tutelle ne pouvait exister encore sous le règne de Pie IX. — Maître chez moi, se dit sans doute, cet immortel Pontife, j'appellerai mon peuple à la jouissance de ses droits civils; et lorsque tous les membres qui le composent seront rétablis dans leur véritable état de citoyens, l'Eglise aura la gloire et la consolation de le voir marcher couragement à la conquête de ses biens éternels. Tant pis pour ceux qui, contrariés dans leurs desseins par ma conduite, dédaigneront de suivre mon exemple. Aucune considération humaine ne doit arrêter le Pontife dans l'accomplissement de ses devoirs. Si je ne le fais pas moi-même, quand viendra le moment où les monarches se considéreront faits pour les peuples, au lieu de se nourrir toujours de la pensée que les peuples sont faits pour les rois? —

Vous savez ce que Rome est devenue; — combien la Sardaigne et la Toscane ont grandi dans la liberté des enfants de Dieu, et comme le Royaume des deux Siciles s'achemine dans cette salutaire voie. Restaient dans l'esclavage Milan, Venise, Parme, Plaisance et Modène. C'est contre ces deux premières, aussi, que l'Autriche se dispose à agir avec vigueur, non seulement, parce qu'elle y tient comme à son paradis terrestre; mais encore parce que ces deux positions lui sont indispensables pour que le vent de la liberté ne souffle pas jusque dans le sein de sa Capitale. Cependant, malgré ses précautions à s'y fortifier de plus en plus; malgré la fausse route dans laquelle elle engage les malheureux Duchés de Parme, de Plaisance et de Modène, qu'elle séduit par la promesse de les protéger hardiment contre ce qu'il lui convenait d'appeler l'hydre révolutionnaire, voilà que Vienne entre dans les douleurs de l'enfantement à la Liberté.

Que feront les Etats Lombardo-Venitiens? Attendront-ils que l'Autriche vienne au devant de leurs vœux? Mais les plus larges concessions ne leur laisseront jamais la faculté de se réunir à leurs frères de la Basse-Italie, et de ne faire plus qu'une même nation avec elle.

Voilà pourquoi acceptant comme un avertissement du Ciel les embarras au milieu desquels se trouve l'Autriche dans le sein même de sa Capitale, ils prennent la hardie résolution de racheter par leurs efforts et leur propre nationalité et le bonheur de se gouverner eux-mêmes.

C'est à cette nouvelle que les Romains, dominés par un vif attachement à leurs frères, ne se donnent aucun repos jusqu'à ce que le Gouvernement Pontifical les ait autorisés à leur porter le secours de leurs bras, s'il arrivait qu'ils ne fussent pas assez forts pour conquérir leur indépendance.

Maintenant vous raconter comment dans vingt quatre heures toute la population romaine a contribué d'une manière ou de l'autre à ce que la route qui conduit à Bologne fut couverte de soldats, c'est ce qui ne peut être donné à aucune plume humaine de faire. Pendant que toute la garde ci-

vique demande à être mobilisée, dans deux ou trois endroits différents des listes se couvrent de noms de volontaires. Mais le meilleur manque: l'argent, ce mobile de toutes choses. Le patriotisme en a bientôt fabriqué. Un avis du Sénat apprend au public que tels et tels des membres de ce conseil sont à la tête des comptoirs établis au milieu des places publiques et aussitôt chacun s'y précipite pour offrir à la patrie le denier ou la richesse de son offrande. Le pauvre prend sur son nécessaire, le riche se soumet à des privations, et il n'y a pas jusqu'à la fille tremblante comme sœur et à la femme éplorée comme mère qui ne s'arrachent leurs propres bijoux et ne sacrifient leurs plus brillants écrins pour que rien ne manque à leurs fils et frères.

Ici, nous devons laisser parler les faits et présenter aux yeux de nos lecteurs la liste officielle des dons reçus en espèces, en objets précieux et en armes.

— *Dons des Provinces.* — Villes et Communes de l'Etat 45,965 écus romains 46 baïoques: 15,403 fusils: 534 dagues: 534 gibernes. — Chambres de commerce d'Ancône et de Civita-Vecchia 3,000 écus (chaque écu romain vaut 5 fr. et 35 cent. de France).

— La ville de Recanati, 600 fusils: le marquis Mazzacurati de Bologne, 200 id.: Mgr le Délégué de Bénévent, 80 écus: le Gonfalonier de Civita Castellana, 20 fusils: des citoyens et employés de Montappone, 100 écus: les Prieur et les Citoyens de Nocera, 60 fusils: Lieux près de Gualdo Tadino, 267 écus: Chapitre de l'Eglise de Monte Giorgio, 100 écus: le cap. Bruti de S. Ginesio, 18 fusils.

— *Dons de Rome.* Le S. Père 9,000 écus pris sur sa cassette, lesquels joints, dit-on, aux sacrifices que se sont imposés la noblesse et les divers corps de Religieux et de Religieuses forment la somme ronde de 400,000 écus. Ajoutons à cela la cueillette faite sur les places publiques qui se montait hier à 18,000 écus; plus les dons en bijoux et pierres précieuses recueillis dans les mêmes lieux et qui sont estimés à 20,000, et l'on a un total de 479,512 écus, ou soit 2,578,021.50 cent. de France. — Et voilà l'avantage des gouvernements aimés des peuples, parce que les peuples sont régis par des pères! La caisse commune est vide aujourd'hui, et demain le sentiment du plus pur patriotisme la remplit pour satisfaire à des besoins pressants, auxquels se rattachent l'honneur et la gloire de la patrie. Quelles tristes réflexions ne nous serait-il pas permis de faire sur la France qui, heureusement vient de finir! DIX-HUIT CENT MILLIONS de budget ne lui suffisaient pas pour conquérir la honte et l'humiliation. — Nous donnerons plus tard le véritable chiffre des dons faits au gouvernement Pontifical dans cette circonstance et nous ferons connaître le nom de ceux qui, ne pouvant servir la patrie avec leurs bras, ont mis leurs bourses à sa disposition. —

— Les Polonais que les plus grands coups de l'adversité n'ont jamais pu abattre, tant leur esprit et leurs cœurs se nourrissent par la prière de l'espoir d'une résurrection, organisent à Rome une légion qui doit aller grossissant comme la boue de neige, traverser cette Autriche qui les avait condamnés à perdre leur place sous le soleil, embrasser ce qui reste de leurs frères dans la Gallicie, et respirer une autre fois sous le ciel qui les a vu naître. O justice de Dieu! C'est au moment même où l'on disait que l'Eglise avait fait son temps, que l'Eglise se lève brillante comme le Soleil pour éclairer l'univers, et, comme lui, vivifier l'humanité par sa chaleur bienfaisante! Ce siècle ne portera pas seulement le nom de siècle de Pie IX: il sera encore appelé le siècle de la conversion générale ou de l'embrassement de la terre avec le ciel.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Un Prêtre de Paris écrit à l'un de ses amis qui habite Albano une lettre dans laquelle se trouvent ces lignes que nous nous faisons un plaisir de faire connaître à nos lecteurs: — « La révolution n'a nullement été impie. Le Dimanche qui l'a immédiatement suivie, ou a vu les églises ouvertes et remplies comme à l'ordinaire. Notre Dame comblée a entendu l'abbé Lacordaire ouvrant la station du Carême. Le clergé en soutane se promène dans les rues, comme en temps ordinaire: voilà bien des choses surprenantes. Mais ce qui vous étonnera plus encore, c'est que nous devons ce calme à l'attitude prise par le S. Père: le peuple l'a merveilleusement compris; car au fort de la mêlée, un prêtre oblige d'escalader les barricades pour administrer un malade, a été aide dans sa périlleuse ascen-

sion par un homme du peuple qui lui a dit: « Eh bien! citoyen curé, vous l'échappez belle, mais vous le devez à Pie IX, notre chef de file. Voyez-vous? C'est un LURRON que nous aimons tout; parce qu'il aime la liberté. — Ce que le peuple dit est vrai; c'est le Pape qui sauve la Religion en l'émancipant des entraves dont le pouvoir civil a voulu la garrotter. Il voulait en faire sa servante, et la servante s'est rappelé tout-à-coup sa céleste indépendance, et elle a repoussé avec la plus noble fierté les liens qui voulaient l'asservir. Gloire immortelle au Grand Pontife Pie IX! Le Français sera toujours son fidèle ami ».

Et pourquoi ne le serait-il pas! Pie IX ne résume-t-il pas en lui-même tout l'esprit, le cœur du Catholicisme? Et le Catholicisme n'a-t-il pas fondé et développé la nationalité française? Notre rang parmi les peuples et notre dignité datent du jour où Clovis, le fier Sicambre, représentant la tribu franque, baissa la tête sous l'eau sainte du baptême, et se releva Chrétien des pieds du grand Evêque, où il s'était prosterné sauvage et païen. Plus tard, ce fut le Catholicisme qui arma les mains de Charles-Martel contre les audacieuses entreprises de la barbarie musulmane, et qui sauva ainsi la France, l'Europe et l'humanité. Le Catholicisme nous donnait Charlemagne, vaillant comme Alexandre, législateur plus grand que Solon et que Lycurgue, fidèle au vrai Dieu et enfant respectueux de l'Eglise. Puis, dans le chaos de l'anarchie féodale, c'était toujours l'Eglise qui intervenait entre le puissant et l'opprimé, préparant avec une merveilleuse sagesse les bases de cette grande unité nationale, aujourd'hui notre force et notre gloire. Et dans cet immense mouvement militaire des onzième et douzième siècles, c'était encore la pensée religieuse qui précipitait l'Occident sur l'Orient pour arracher aux mains infidèles le sacré tombeau dont le prophète avait prédit, vingt siècles auparavant, qu'il serait glorieux. Il faudrait raconter toute l'histoire de France, depuis la première page de nos annales jusqu'à la dernière, pour montrer la place grande et belle qu'y tient le Catholicisme; car nos plus grands hommes d'Etat, depuis Suger jusqu'à Richelieu, nos plus fameux Capitaines, depuis Duguesclin et cette héroïne, l'honneur de la Lorraine, jusqu'à Turenne et Condé, nos plus éclairés et plus vertueux magistrats, toutes les gloires enfin de notre France sont des reflets de la pensée Catholique. La sainte Eglise nous a portés, dans ses flancs, elle nous a fait naître à la véritable vie, à la vie de l'humanité et de la civilisation, elle s'est associée à toutes les vicissitudes de notre longue existence, elle a laissé dans les capitulaires de nos rois les traces de son heureuse et savante influence, elle a aidé le grand mouvement communal, c'est-à-dire l'affranchissement des classes inférieures de la société, elle a châté toutes nos victoires; elle a pleuré toutes nos défaites, et c'est pour cela que nous nous appelons le royaume très-chrétien, les fils aînés de l'Eglise!

— Parmi tous les nouveaux journaux que vient de faire éclore la révolution de France, il en est un que l'on annonce comme devant paraître incessamment sous le titre de l'ÈRE NOUVELLE. Il aura pour rédacteurs le R. P. Lacordaire, l'abbé Maret, et MM. Ozanam, de Coux, séparé de la rédaction de l'Univers dont il était l'âme, de Labaume notre camarade de Collège, S. Foi, Gouraud, Teissier etc. Le premier numéro paraîtra le 15 avril.

Nous sommes d'autant plus charmé de l'apparition de ce Journal que les noms seuls de ses rédacteurs présagent à l'humanité la cessation de toutes les erreurs qui l'ont précipitée d'un abîme dans un autre abîme. — Sans nul doute, l'ÈRE NOUVELLE va s'engager dans la voie que nous suivons nous-même et dire après Chateaubriand: « Tout compté; il ne reste dans la vie, qu'une chose: LA RELIGION! C'est elle qui donne l'ordre et la liberté au monde; et après cette vie une vie meilleure. Nous ne désespérons plus de voir le R. P. Ventura, animé par le bel exemple de ces vaillants athlètes de l'Eglise, prendre part lui-même à la rédaction, du Journal le Capitole, et le rendre sous ses auspices le digne émule de l'Ère nouvelle. —

— On nous écrit de Lyon à la date du 18 mars, que cette grande cité était dans une véritable panique. La veille les billets de Banque avaient été refusés par tout le monde, en sorte que le lendemain la place de S. Nizier présentait l'aspect d'une émeute, tant la foule se pressait au milieu d'elle pour attendre l'ouverture du bureau. A neuf heures on a annoncé à ce public inquiet et impatient que la Banque ne donnerait plus d'argent, afin de ne pas gêner les escomptes; mais elle fit déclarer en même temps que l'on avait tort de refuser les Billets à Lyon et dans les Départements,

et qu'on pouvait fort bien les prendre en échange de marchandises ou les donner en paiement. Cet état de choses ne peut persister sans produire les plus grands désastres; sur tout quand à ces premiers embarras se joint celui de la fermeture des banques commerciales. A Lyon cinq d'entr'elles se sont déjà engagées dans cette voie, soit forcément, soit par prudence. Il y en a une qui liquide, deux qui suspendent leurs opérations et deux autres que l'on dit être en état de faillites. Pauvre France! La liberté s'échappe, donc encore une fois; puisque l'ordre ne saurait dépendre de pareilles crises! Si la confiance renaissait dans les esprits, les transactions reprendraient leur cours et le gouvernement provisoire aurait le temps moral devant lui pour organiser le travail dans la plus grande échelle, et le favoriser par des débouchés en rapport avec la production de l'industrie. Mais puisque la première garantie manque, comment obtenir celles qui en découlent? Voilà pourquoi nous gémissons de voir l'horizon se rembrunir de plus en plus.

NOUVELLES DIVERSES.

MILAN 16 mars. — Une grande agitation règne dans la ville; les boutiques, les ateliers, les écoles sont fermés.

17 mars. — Le vice-roi s'est enfui pendant la nuit; une estafette lui a appris sur sa route la révolution de Vienne. Un régiment de grenadiers italiens s'est emparé du vice-roi, à Brescia.

18 mars. — Les concessions de Vienne sont publiées, mais le peuple n'en est pas satisfait. Partout retentit le mot de Lafayette: *il est trop tard.*

Même jour, 2 heures après midi. — Le peuple demande l'élargissement des détenus politiques, ce qui lui est refusé. On dépave les rues; on construit des barricades; le palais de la police est envahi, saccagé.

5 heures du soir. — Le canon tire sur la ville. Les citoyens ont cinq pièces d'artillerie. Le tocsin sonne partout.

19 mars. — Les portes de la ville sont fermées; le combat continue dans la rue *del Broletto*, quartier général des troupes. A 6 heures du soir le drapeau tricolore flotte sur le palais du gouvernement. M. Casati est nommé président d'un gouvernement provisoire. La troupe s'est retirée dans les forts.

PAVIE 20 mars. — Le général Sonnaz est entré dans cette ville à la tête de 30 mille soldats piémontais et 40 pièces d'artillerie.

MANTOUE 20 mars. — Le peuple s'est emparé de la citadelle.

PADOUE 18 mars. — La ville demande l'éloignement de la garnison allemande.

VENISE 17 mars. — Les nouvelles de Vienne avaient profondément ému la ville. Les détenus politiques sont élargis et portés en triomphe. Le drapeau tricolore est arboré sur la place S. Marc.

18 mars. — Un régiment composé de bohémiens a fait feu sur le peuple, ce qui a produit une exaspération générale et mis toute la ville dans le soulèvement. La constitution impériale a été publiée le soir vers 10 heures. La troupe a capitulé. L'arsenal est au pouvoir des habitants, qui y ont trouvé 20 mille fusils; la garde nationale s'organise avec la plus grande activité. On crie vive la république, vive Pie IX.

VÉRONE. — Il n'y a pas eu de collision sanglante dans cette ville: 3,000 gardes nationaux font le service de la place, le drapeau tricolore flotte partout.

— On n'a plus de nouvelles de Vienne.

— Prague, Presbourg, Trieste ont organisé la garde nationale.

TURIN 19 mars. — Par ordre du conseil des ministres, un corps d'armée de 30 mille hommes marche à la frontière. Des dépôts considérables de troupes et de volontaires sont en outre établis dans les villes de Chiavasso, de Casale et de Novi.

— Charles Albert partira, dit-on, pour Alexandrie avec le ministre de la guerre afin d'y diriger en personne les opérations de l'armée.

La *Lega Italiana* du 21, assure que les troupes ont reçu l'ordre de pénétrer en Lombardie.

GÈNES 20 mars. — La brigade de Savoie a été mobilisée pour Alexandrie où est déjà arrivée la brigade Pinerolo, partie de Turin.

— 200 volontaires sont en marche pour la Lombardie.

— Le régiment Real Novi se dirige, partie à Massa, partie à Carrara.

— Les villes de Pise et de Livourne ont envoyé leurs volontaires à Massa.

— Le général Garibaldi a été incorporé dans l'armée piémontaise.

— Une amnistie complète, pour tous les délits politiques, a été publiée le 18 courant à Turin.

— Les collèges électoraux sont convoqués pour le 17 avril.

PARME 21 mars. — Après cinq heures d'un combat sanglant, le peuple a dispersé les autrichiens et le Duc s'est enfui vers la Lombardie. Une régence composée des citoyens les plus influents a été reconnue et proclamée sous le nom du gouvernement provisoire. Le drapeau tricolore flotte partout, on arme la garde nationale.

MODÈNE 20 mars. — Le Duc effrayé des mouvements de la ville s'est sauvé pendant la nuit. La garde nationale a immédiatement pris le service de la place. Le drapeau italien et la bannière de Pie IX sont placés à côté l'un de l'autre sur les établissements publics. Les habitants du duché de Parme et de Modène demandent à passer sous la domination de Pie IX. Les allemands ont abandonné la ville; un gouvernement provisoire est constitué.

21 mars, 7 h. du soir. — La colonne de bolognais, commandée par M. le marquis Zambeccari, entre en ce moment dans la ville qui est illuminée. La joie, le contentement surpasse toute imagination, on s'embrasse, on pleure, on chante.

FLORENCE 21 mars. — Les troupes régulières, la garde nationale mobilisée, un corps de volontaires marchent à la frontière par deux voies. La première colonne ira, dit-on, à Modène; la seconde se dirige sur Pietrasanta, sous le commandement du gonfalonier de Livourne et du colonel Laugier.

— Trois officiers supérieurs de l'armée piémontaise sont arrivés dans cette ville.

NAPLES. — Les nouvelles de la Sicile sont loin d'être à la paix. Messine est toujours en état d'insurrection. Les forts continuent le feu sur la ville.

— Le journal officiel du 22 annonce que S. M. n'adhérera pas aux conditions des comités provisoires de l'île.

— Le 23, plusieurs citoyens de la Sicile et de Naples ont quitté Rome pour aller dans leur patrie chercher du secours pour la haute Italie.

— Le journal officiel de Naples nous apprend que S. M. le roi des deux Siciles a invité les Souverains d'Italie à se réunir ou à se faire représenter à Rome dans un congrès pour la fondation d'une *Ligue italienne*. Pie IX a déjà répondu à cette invitation en y donnant pleine adhésion, et l'on attend sous peu la réponse des autres Souverains de la péninsule.

FERRARE 19 mars. — La garnison autrichienne fraternise avec les citoyens de la ville.

21 mars. — Un *Te Deum* solennel a été chanté, par le peuple sur la place de la cathédrale, en actions de grâce des victoires de nos frères de la haute Italie.

BOLOGNE 20 mars. — Le génie militaire des romagnols s'est réveillé au bruit du canon qui tonna à Modène, à Parme et dans toute la Lombardie. A peine la nouvelle de l'insurrection était-elle connue à Bologne que des volontaires nombreux se disposèrent à partir. Alors le cardinal Amat prévoyant les dangers auxquels seraient exposés ces généreux citoyens ordonna la prompt organisation d'une colonne mobile, composée de volontaires, de gardes civiques, de 200 suisses et d'un escadron de cavalerie, on tout environ 7,000 hommes. Il en confia le commandement à M. Zambeccari, et c'est celle qui est entrée à Modène le 21 à 7 h. du soir. La gendarmerie, la troupe de ligne se sont aussi portées à la frontière. La colonne bolognaise continuera probablement sa marche vers la Lombardie en traversant Parme.

— La ville de Modène a envoyé un drapeau tricolore à Bologne en signe de reconnaissance et de fraternité.

— Les chefs d'administrations ont reçu l'ordre du Ministre de l'intérieur, de rappeler immédiatement les employés qui se trouvent en vacances. Les volontaires ne seront pas soumis à cette ordonnance.

— La chapelle papale qui se tient annuellement, le 25 mars, à S. Marie sur Minerve, n'a pu avoir lieu cette année à cause des réparations qui se font dans cette église. Son Em. le cardinal Orioli, qui en est le titulaire, a célébré la messe dans la chapelle pontificale de Quirinal, en mémoire de cette solennité.

DERNIÈRES NOUVELLES.

— Proclamation de S. M. Charles Albert, roi de Sardaigne aux habitants de la Lombardie et de Venise.

Peuples de la Lombardie et de Venise,
» Les destinées de l'Italie sont mûres. Un avenir plus heureux sourit aux intrépides défenseurs des droits violés. Les doux liens de notre origine, le besoin des temps, l'unité de nos vœux nous ont associés les premiers à cette admiration dont vous entourez l'Italie.

» Peuples de la Lombardie et de Venise, nos armées se concentraient sur vos frontières lorsque vous avez entrepris la délivrance de la glorieuse ville de Milan, et aujourd'hui au milieu de vos derniers efforts je viens les offrir comme le secours qu'un frère attend d'un frère, un ami d'un ami.

» Nous seconderons vos désirs légitimes, en nous confiant dans le secours de Dieu qui nous protège d'une manière visible, de ce Dieu qui a donné Pie IX à l'Italie, de ce Dieu qui par un impulsion si merveilleuse a mis l'Italie en état de se conduire elle-même.

» Afin de prouver davantage par des signes extérieurs nos sentiments pour l'union italienne, nous voulons que nos troupes, en entrant sur le territoire de la Lombardie et de Venise, portent le drapeau tricolore italien, surmonté de l'écu de Savoie.»

Turin 23 mars 1848.

CHARLES ALBERT.

— Rome jouit de la plus grande tranquillité et ses habitants ne sont émus que par les nouvelles de la haute Italie auxquelles ils répondent par les plus vives démonstrations de joie. Cependant 2,000 hommes de troupe régulière, 1,200 gardes Civiques, 1,500 volontaires, y compris les étudiants de l'Université sont sortis de ses murs pour se diriger sur les frontières. Les lieutenants Colonels Labruzzi, Bartolucci partiront bientôt avec leurs officiers pour parcourir les diverses Communes de l'État et former trois autres bataillons. Le lieutenant Colonel Bartolucci est le même citoyen qui, compromis dans les affaires de 1831, passa après bien des péripéties dans les Indes où il combattit, avec tant de succès contre les Anglais, dans les affaires de l'Afghanistan. Le Général Ferrari, organisateur des corps volontaires, et l'intendant général, marquis Gualterio partent demain. Viennent de partir le marquis Patrizi et les ducs Lante et Silvestri.

— Il n'est bruit à Rome que de la déconfiture du gouvernement Autrichien à Venise. Le gouverneur Palffy et le commandant Zichy aurait signé une abdication dans laquelle on lit que le gouvernement provisoire est seul chargé de l'administration de la ville, que le régiment Kinsky, les Croates, l'artillerie de terre, le corps du génie doivent incontinent s'éloigner, laissant toutes les munitions à des troupes italiennes commandées par des officiers de leur nation. C'est M. Daniel Manin qui, le premier, a proclamé la république sur la place de S. Marc, et aussitôt tous les autrichiens ont été embarqués pour Trieste.

— La population de Milan est également matresse de la ville. Le combat entre elle et les troupes n'a pas moins duré de cinq jours. Radezki et ses troupes se sont retirés pendant la nuit. Un gouvernement provisoire a été établi, à la tête duquel se trouvent Casati et Borromeo.

— A Pavie, la garnison s'est éloignée de la ville, le peuple s'y est choisi des représentants et la garde nationale sera bientôt organisée. On se bat à Vérone et à Padoue, sans que l'on en connaisse la raison. Des lettres de Mantoue, apportent les nouvelles que la garnison a fait défection, que la drapeau tricolore y est toujours arboré et que le peuple fraternise entièrement avec la troupe. La prise de cette forteresse ne peut s'expliquer autrement, car tout le monde sait qu'elle fut assiégée, pendant six mois, par les français. On dit le duc de Parme arrivé à Turin, mais au milieu de démonstrations si peu gracieuses, qu'il s'est mis immédiatement en route pour la France. Le duc de Modène serait en état d'arrestation. Trente et le Tyrol italien se sont soulevés; et l'on se bat à Lodi, ainsi qu'à Crémone. Enfin, le bruit court que le roi de Hollande a donné spontanément la Constitution la plus large, et que le roi de Bavière a abdicé en faveur de son fils.

— Une division de l'armée Pontificale va marcher incessamment avec l'artillerie dans la direction de Ferrare. Le nouveau Ministère autrichien est ainsi composé: le C. de Colloredo aux affaires étrangères; le B. Pillersdorf à la guerre; le C. de Fiquelmont aux finances; Rubek, Stadion et Kolowrat se partageront les autres portefeuilles.

— M. Deffy est maintenu à Rome dans les fonctions de Chancelier. Honneur au gouvernement provisoire de la république française! Il sait choisir et conserver tout ce qui a de l'étoffe nationale dans l'esprit et dans le cœur pour s'en entourer. Nous l'en remercions au nom de tous nos compatriotes qui habitent la ville sainte; parce que nul de nous ne pourrait reprocher à M. Deffy d'avoir oublié un seul moment qu'il était français. Maintenant vienne M. le marquis de Bossy, comme Ambassadeur, et tout sera dit sur l'avenir de la France, à Rome!

DURAND (DE CASSIS) Directeur } gérants responsa-
L'ABBÉ BATTELLI, Administrateur et Caissier. } bles.